



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 10 juillet 2018 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, les conseillères Renée Ouellette et Marie-Élizabeth Courtemanche, les conseillers François Baugée, Clermont Ricard, Claude Hénault et François Descarreaux. La directrice générale, Michelle Cantin agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2018 à 19 h 30.**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 juin 2018 à 19 h 30**
- 5. Correspondances**
 - 5.1 Programme de péréquation montant reçu pour 2018
 - 5.2 Aide accordée pour l'entretien des routes locales 2018
 - 5.3 Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques 2018
- 6. Affaires découlant**
- 7. Affaires nouvelles**
 - 7.1 Contrat 2018-01, Déneigement, déglçage du rang Sud-Est (résó)
 - 7.2 Emprunt fonds de roulement- Achat de matériel informatique -Modification (résó)
- 8. Trésorerie**
 - 8.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de juin 2018 (résó)
- 9. Permis de construction**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**
- 12. Clôture de l'assemblée**
- 13. Levée de l'assemblée**
- 1. Ouverture de la séance (19 h 30)**

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux 10 citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondée par le conseiller Clermont Ricard.
- 2. Adoption de l'ordre du jour**

2018-07-01



2018-07-02

N° de résolution
ou annotation

2018-07-03

2018-07-04

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondé par le conseiller Claude Hénault.

3. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2018

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller Claude Hénault et secondée par le conseiller François Descarreaux.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 juin 2018

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller François Descarreaux et secondée par le conseiller Clermont Ricard.

5. Correspondances

5.1 Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire désire informer la Municipalité que le montant du Programme de péréquation est de 14 762 \$ pour l'année 2018.

5.2 Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports « programme d'aide à la voirie locale-Volet Entretien des routes locales » a le plaisir d'annoncer à la Municipalité une aide financière maximale de 64 334 \$ pour 2018.

5.3 Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire « Programme de compensation tenant lieu de Taxes des terres publiques » octroi une aide financière à la Municipalité de 19 708 \$ pour 2018.

6. Affaires découlant

7. Affaires nouvelles

7.1 Contrat 2018-01, Déneigement, déglçage du rang Sud-Est

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été produit sur le système électronique (SEAO) pour le contrat 2018-01 : Déneigement, déglçage du rang Sud-Est le 18 mai 2018 tel que décidé par la résolution no 2018-04-18 le 10 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le contrat faisant l'objet de l'appel d'offres est pour une période de cinq années avec une année optionnelle, après entente, au même prix que la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE la procédure et les délais suivis aux fins de cet appel d'offres sont en conformité avec l'article 935 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois (3) soumissions pour cet appel d'offres le 18 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection, formé de la directrice générale madame Michelle Cantin, la secrétaire-trésorière adjointe madame Louise Drolet et



N° de résolution
ou annotation

2018-07-05

7.2

l'inspecteur municipal monsieur Daniel Bouvier, a reçu et étudié les soumissions reçues et qu'elles furent tous jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil.

Que le conseil municipal octroi le contrat de déneigement et de déglacement du rang Sud-Est au plus bas soumissionnaire, pour une durée totale de cinq années et selon les dates et modalités du cahier de charge de l'appel d'offre, à l'entreprise « Les Agrégats Dany Morissette Inc », au montant de 358 037.96 \$ taxes non incluses.

Emprunt fonds de roulement-Achat de matériel informatique-Modification

CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé le remplacement du matériel informatique de la Municipalité le 13 mars 2018 par la résolution 2018-03-11;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder à l'achat et l'installation de l'équipement informatique, il avait été décidé de procéder par emprunt au fond de roulement de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'installation du nouveau système informatique en mai dernier, certains frais n'étaient pas connus et par le fait même n'avaient pas été comptabilisés dans l'estimé total des coûts, dont le transfert du logiciel de Gestion municipale PG et certaines pièces d'équipements;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau système est maintenant fonctionnel et stable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : la conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à modifier le montant total de l'emprunt au fond de roulement de la Municipalité de 10 010 \$ à 12 583 \$ avec remboursement sur une période de cinq années à compter du 1^{er} juin 2018 :



N° de résolution
ou annotation

2018-07-06

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

SOMMAIRE

Description	Montant	Période	Remboursement annuel
Ordinateur X 4	3 795 \$	5 ans	759 \$
Serveur X 1	5 565 \$	5 ans	1 113 \$
Moniteur, différents équipements de connexion réseau et WIFI	286 \$	5 ans	57 \$
Installation 10 heures = 650 \$ et 2 heures 50 \$ (Atelier)	787 \$	5 ans	158 \$
Installation logiciel PG	2 150 \$	5 ans	430 \$
Total	12 583 \$	5 ans	2 516 \$

8. Adoption des dépenses mensuelles du mois de juin 2018

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Clermont Ricard

APPUYÉ PAR : le conseiller François Descarreaux

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de juin 2018, telles que soumises par le personnel.

9. Permis de construction

Au 30 juin 2018, 27 permis ont été délivrés pour une valeur de 319 500 \$ rapportant à la Municipalité 330 \$.

10. Période de questions

La période de questions débute à 19 h 45 et se termine à 19 h 53.

11. Tour de tables des conseillers

Les membres du conseil remercient les citoyens présents, leur souhaitent une bonne soirée et les invitent à revenir en grand nombre le mois prochain.

12. Clôture de l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore
l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : la conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : la conseillère Marie-Élizabeth
Courtemanche

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 59

Michel Sylvain
Michel Sylvain, maire

Michelle Cantin
Michelle Cantin, directrice générale